

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

portant sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 250 KWc sur la commune de Badens au lieu-dit « Le Bruga » déposée par la société SOLEIA 55

Par arrêté préfectoral du 21 juin 2022 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du mardi 09 août 2022 au jeudi 08 septembre 2022 inclus.

Caractéristiques principales du projet :

Le projet situé sur la commune de Badens porte sur la création d'une centrale photovoltaïque destinée à la production d'électricité sur une emprise foncière de 21ha située au lieu-dit « Le Bruga » sur le territoire communal de Badens.

Le site est constitué de jachères et de vignes.

L'implantation des panneaux couvre 12ha sur une entité clôturée de 17ha. La puissance installée est de 18MWc. Les panneaux fixes sont orientés à 15° et de hauteur 3,30m.

Le site comprend en outre 8 postes de transformation et 2 postes de livraison (cumulant 185m² de surface de plancher), une clôture sur 2,3km et une citerne de 120m³.

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme.

Le commissaire enquêteur est M. Gérard BISCAN, urbaniste au ministère de l'équipement, en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et l'avis de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Badens, siège de l'enquête – 10 Avenue Georges Degrand – 11800 Badens, aux jours et heures d'ouverture au public,
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :
<http://centralephotovoltaïque-badens.enquetepublique.net>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant :
<http://www.aude.gouv.fr/le-photovoltaïque-r1674.html>
- gratuitement sur un poste informatique, à la Mairie de Badens aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la mairie de Badens .
- sur le registre dématérialisé au lien suivant :
<http://centralephotovoltaïque-badens.enquetepublique.net>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Badens – 10 Avenue Georges Degrand – 11800 Badens – à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrale photovoltaïque au lieu-dit « Le Bruga »).

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous forme papier, tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
centralephotovoltaïque-badens@enquetepublique.net

Les communes concernées sont :

- Badens, Trèbes, Rustiques, Laure-Minervois, Aigues-Vives, Marseillette.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Badens – 10 Avenue Georges Degrand :

- **mardi 09 août 2022 de 08h à 12h,**
- **mardi 23 août 2022 de 08h à 12h,**
- **jeudi 08 septembre 2022 de 14h à 18h.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Badens ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé au lien suivant :
<http://centralephotovoltaïque-badens.enquetepublique.net>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante :
<http://www.aude.gouv.fr/le-photovoltaïque-r1674.html>

La personne responsable du projet est M. Xavier NASS – Directeur de la société SOLEIA 55 – 12 rue Martin Luther King – 14280 SAINT CONTEST. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à M. Pierre ETCHEGARAY– chef de projet - mobile : 0631 786 769 @ : pierre.etchegaray@jpee.fr